

Directives pour le rapport de BE et la présentation orale

Le rapport écrit:

- 20 pages sans annexes
- Un sommaire, pages, tableaux et figures numérotés
- Une introduction, un rappel du contexte, du cahier des charges, un développement et une conclusion
- **Le travail personnel doit représenter les $\frac{3}{4}$ des pages du rapport.** Dans cette partie on doit trouver :
 - Un bref rappel du cahier des charges et de l'environnement de l'objet à concevoir (dans quoi il s'insère, quelles sont ses limites de fonctionnement, ...)
 - Une description fonctionnelle détaillée de l'objet (celle-ci doit permettre de comprendre comment fonctionne l'objet) et la démarche de conception adoptée
 - Pour une ou deux fonctions caractéristiques de l'objet, préciser les stratégies retenues, les développements associés et les résultats obtenus (simulations, mesures, ...)
 - Les améliorations possibles
 - Les problèmes rencontrés

La présentation orale:

- Compter à peu près une diapositive par minute (15 à 20 diapos pour un exposé de 20 minutes **dont les $\frac{3}{4}$ seront consacrées au travail personnel (valeur ajoutée).**
- Numéroté les diapos, mettre un sommaire
- Les diapos reprennent l'organisation du rapport écrit et doivent contenir en préambule une présentation du contexte (l'objet technique, son environnement, ses limites d'utilisation, son cahier des charges). Ne pas hésiter, pour cette partie, à vulgariser : le jury, de manière générale, peut ne pas être spécialiste du domaine traité. !!!Attention : Une diapo doit être travaillée et ne peut pas être un copier/coller du rapport !!!
- Ne pas surcharger les diapos : préférer des dessins au texte et pour le texte préférer des mots clés.
- Si des dessins, schémas ou algorithmes sont présentés, s'assurer qu'ils sont lisibles sinon zoomer sur les parties qui seront commentées.

L'évaluation du rapport et de la soutenance:

Elle porte sur les points évoqués ci-dessus. L'accent est particulièrement mis sur la façon dont l'étudiant a appréhendé son projet, les solutions qu'il a mises en œuvre et comment il les a validées.